

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-211 DU 26 AVRIL 2005

Chargeant Madame Léa D. AHOUGBENOU-HOUNKPE,
Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la
Solidarité de l'intérim de Madame Dorothee Akoko
KINDE-GAZARD, Ministre de la Santé Publique pour
compter du 26 avril 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

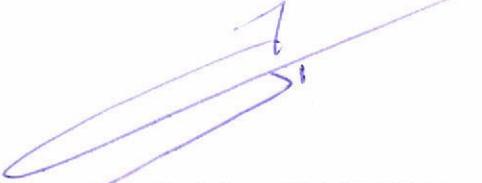
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 26 au 30 Avril 2005, Madame Léa D. AHOUGBENOU-HOUNKPE, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Dorothee Akoko KINDE-GAZARD.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 26 avril 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECCAG-DP 2
- SGG - MFPSS 2 - MSP 2 - AUTRES MINISTERES 20
- DEPARTEMETS 12 - JO. 1.-